

537-538

2017

1-2

# ROMANIA

REVUE CONSACRÉE À L'ÉTUDE  
DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

SYLVIE LEFÈVRE ET JEAN-RENÉ VALETTE

SOUS LE PATRONAGE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

Pur remembrer des ancessurs  
Les diz e les faiz e les murs  
WACE

Tome 135

# R

PARIS

SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA ROMANIA

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ISSN : 0035-8029



# UN NOUVEAU MANUSCRIT DE JEAN D'ORLÉANS, COMTE D'ANGOULÊME († 1467)

*L'ABREGÉ DES CRONIKES DE FRANCE*  
DE NOËL DE FRIBOIS (PARIS, BNF, FR. 5705)\*

« [U]n groupe social se définit par ses ressources, son genre de vie, certains traits de mentalité, d'autres choses encore, mais aussi par sa culture en général et sa culture historique en particulier<sup>1</sup> ». Par ses multiples travaux, au nombre desquels figure celui dont ces mots sont tirés, Bernard Guenée a instauré, à la confluence de différentes perspectives de recherche en histoire culturelle du Moyen Âge, l'étude de la culture historique. De cette culture spécifique, la bibliothèque, ou – pour emprunter aux médiévaux une acception délaissée d'un terme au demeurant conservé – la « librairie », est et reste l'espace privilégié d'expression d'une part, d'élaboration de l'autre ; c'est à la fois le lieu de la sensibilisation à l'histoire et le lieu de sa rédaction. « [L]'histoire se faisait surtout avec des livres », disait B. Guenée ; et d'ajouter : « Il n'y a pas d'historien sans bibliothèque<sup>2</sup> ».

L'immense majorité des collections médiévales dont le souvenir nous a été gardé, grandes ou petites, conservées partiellement ou perdues, ont inclus des ouvrages historiques. En regard de cette constatation, il n'est pas inutile de mettre en exergue un trait caractéristique des bibliothèques aristocratiques françaises du bas Moyen Âge. Leur corpus de manuscrits historiographiques est, le plus souvent, marqué au coin de l'absence d'originalité ou de nouveauté<sup>3</sup>.

---

\* Tania Van Hemelryck et Paul Bertrand ont bien voulu me relire, et la forme finale de cette note doit beaucoup à leurs conseils avisés. Je tiens à leur exprimer toute ma gratitude.

1. Bernard Guenée, « La culture historique des nobles. Le succès des *Faits des Romains* (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles) », dans *La noblesse au Moyen Âge. xi<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles [Essais à la mémoire de Robert Boutruche]*, éd. Philippe Contamine, Paris, 1976, p. 261.

2. B. Guenée, *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, 1980, p. 100 [*Collection historique Aubier*] ; cf. aussi B. Guenée, *Comment on écrit l'histoire au xiii<sup>e</sup> siècle. Primat et le Roman des roys*, éd. Jean-Marie Moeglin, Paris, 2016, p. 68.

3. B. Guenée, *Histoire et culture historique, op. cit.*, p. 313-314, souligne que l'augmentation du nombre de manuscrits à la fin du Moyen Âge, liée à l'essor de centres de production *Romania*, t. 135, 2017, p. 206 à 216.

Un rapide parcours des collections célèbres, à l'exemple de celles rassemblées par le duc Jean de Berry († 1416)<sup>4</sup>, le duc de Bourgogne Philippe le Bon († 1467)<sup>5</sup> ou le connétable Jacques d'Armagnac († 1477)<sup>6</sup>, confirme cette impression. Dans leurs riches bibliothèques, dont sont issus tant de manuscrits devenus des objets d'étude privilégiés de l'histoire de l'art, et dans lesquels la philologie a parfois puisé des textes soignés, l'histoire se décline en différents ouvrages largement diffusés, en ouvrages « à succès »<sup>7</sup>. La *Petite anthologie commentée de succès littéraires* qu'a constituée Frédéric Duval est une illustration éloquente de ce phénomène<sup>8</sup>. Le plus souvent, l'histoire est représentée dans les bibliothèques par quelques-uns de ces ouvrages constitutifs du « fonds commun » de la culture historique<sup>9</sup>. Les *Facta et dicta* de Valère Maxime<sup>10</sup>, la *Chronique*

---

comme celui de Paris, ne profita qu'à « [q]uelques rares œuvres nouvelles ». Dans l'ensemble, en effet, c'est « [l]e vieux fonds commun traditionnel [qui] en fut plus largement et plus massivement diffusé ».

4. Cf. *Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416)*, éd. Jules Guiffrey, 2 vol., Paris, 1894-1896 ; Françoise Autrand, *Jean de Berry. L'art et le pouvoir*, Paris, 2000.

5. *La librairie des ducs de Bourgogne. Manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique*, éd. Bernard Bousmanne, Tania Van Hemelryck et Céline Van Hoorebeeck, 5 vol. parus, Turnhout, 2000-.

6. Le travail de référence reste la thèse inédite de Susan Amato Blackman, *The manuscripts and patronage of Jacques d'Armagnac, duke of Nemours. 1433-1477*, 2 vol., Pittsburgh, 1993. On peut également se référer à des études plus anciennes ou partielles : Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. 1<sup>er</sup>, Paris, 1868, p. 86-91 [*Histoire générale de Paris*] ; id., « Note complémentaire sur les manuscrits de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours », dans *BEC*, t. 66 (1905), p. 255-260 ; Antoine Thomas, « Jacques d'Armagnac bibliophile. Notes et documents complémentaires », dans *Journal des savants*, 1909, p. 633-644 ; S. A. Blackman, « Recent attributions of manuscripts to the collections of Jacques d'Armagnac », dans *Manuscripta. A journal for manuscript research*, t. 39 (1995), p. 30-32 ; ead., « Observations sur les manuscrits religieux de Jacques d'Armagnac », dans *Livres et bibliothèques (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, 1996, p. 371-386 [*Cahiers de Fanjeaux*, 31] ; Christian de Mérindol, « Jacques d'Armagnac, bibliophile et commanditaire. Essai sur l'aspect religieux et la part méridionale de sa bibliothèque », dans *Livres et bibliothèques*, op. cit., p. 387-415 ; Émilie Cottureau-Gabillet, « Procès politique et confiscation. Le sort de la bibliothèque de Jacques d'Armagnac », dans *Violences souveraines au Moyen Âge. Travaux d'une école historique*, éd. François Foronda, Christine Barralis et Bénédicte Sère, Paris, 2010, p. 237-247 [*Le nœud gordien*].

7. Sur cette question du succès des ouvrages historiques au Moyen Âge, cf. B. Guinée, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 248-299.

8. *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge. Petite anthologie commentée de succès littéraires*, éd. Frédéric Duval, Genève, 2007 [TLF, 587].

9. B. Guinée, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 301-307.

10. *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, op. cit., p. 336-345 ; B. Guinée, *Histoire et culture historique*, op. cit., p. 250, place l'œuvre de Valère Maxime en tête du classement des ouvrages historiques dont le plus grand nombre de manuscrits sont conservés. Cf. aussi Graziella Pastore, « “Maintes choses qui sont dignes de grant memoire”. La traduzione francese dei *Facta et dicta memorabilia* di Valerio Massimo e il suo tempo (xiv-xv sec.) », dans *Culture, livelli di cultura e ambienti nel Medioevo occidentale* [Atti del IX Convegno della Società italiana di filologia romanza. Bologna, 5-8 ottobre 2009], éd. Francesco

des papes et des empereurs de Martin le Polonais<sup>11</sup>, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais<sup>12</sup>, les *Grandes Chroniques de France*<sup>13</sup>, les *Chroniques* de Jean Froissart<sup>14</sup>, l'*Histoire ancienne jusqu'à César*<sup>15</sup>, les *Faits des Romains*<sup>16</sup> ou encore la *Bible historiale* de Guyart Des Moulins<sup>17</sup>, sont des ouvrages aujourd'hui largement conservés en ce qu'ils étaient alors fréquemment possédés par l'aristocratie. Si l'on réserve les *Chroniques* de Froissart – dont le succès n'a d'ailleurs été prégnant qu'à l'extrême fin du Moyen Âge –, toutes ces œuvres sont, au xv<sup>e</sup> siècle, vieilles de plusieurs générations, voire de plusieurs siècles. Leur *auctoritas*, comme leur succès, s'inscrit dans le temps.

L'irruption de nouveautés historiographiques dans les collections aristocratiques ne semble donc pas courante. Faut-il y voir une forme de réticence ? et aussi en conclure que les aristocrates français du xv<sup>e</sup> siècle n'étaient guère enclins à se procurer des ouvrages d'historiens qui leur étaient contemporains ? Voire. Les informations sont rares qui permettraient à l'historien médiéviste de se prononcer, et même de formuler à cet égard une quelconque hypothèse de travail<sup>18</sup>. À ce titre, un *item*

---

Benozzo *et al.*, Rome, 2012, p. 795-815 ; Anne Dubois, *Valère Maxime en français à la fin du Moyen Âge. Images et tradition*, Turnhout, 2016 [*Manuscripta illuminata*, 1].

11. B. Guenée, *Histoire et culture historique*, *op. cit.*, p. 305-306.

12. *Ibid.* ; B. Guenée, *Comment on écrit l'histoire au xiii<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 77-78.

13. *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 316-325.

14. *Ibid.*, p. 325-333.

15. *Ibid.*, p. 285-293.

16. B. Guenée, « La culture historique des nobles », *art. cit.*, p. 261-288.

17. Guy Lobrichon, « The story of a success. The *Bible historiale* in French (1295-ca. 1500) », dans *Form and function in the late medieval Bible*, éd. Eyal Poleg et Laura Light, Leyde-Boston, 2013, p. 307-331 [*Library of the written world*, 27 – *The manuscript world*, 4] ; *Lectures françaises de la fin du Moyen Âge*, *op. cit.*, p. 40-55.

18. La question de la vitesse de diffusion des œuvres nouvelles a été incidemment abordée par plusieurs auteurs, pour des périodes antérieures. Ainsi B. Guenée, « Y a-t-il une historiographie médiévale ? », dans *Revue historique*, t. 258, n° 2 (1977), p. 269-271 (propos repris dans B. Guenée, *Histoire et culture historique*, *op. cit.*, p. 102-103) estimait-il qu'aux xii<sup>e</sup> et xiii<sup>e</sup> siècles, il n'était que rarement loisible à un historien monastique de consulter des œuvres vieilles de moins de cinquante ans. Birger Munk Olsen, « Les bibliothèques bénédictines et les bibliothèques de cathédrales. Les mutations des xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles », dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 1<sup>er</sup> : *Les bibliothèques médiévales du vi<sup>e</sup> siècle à 1530*, éd. André Vernet, Paris, 2008, p. 56-57 a nuancé cette opinion en arguant que les bibliothèques monastiques conservaient régulièrement des textes récents, voire contemporains, obtenus par le truchement de dons privés, les laïcs étant « plus au courant des nouveautés ». Claude Thiry, « Historiographie et actualité (xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles) », dans *La littérature historiographique des origines à 1500, 1. Partie historique*, éd. Hans Ulrich-Gumbrecht, Ursula Link-Heer et Peter-Michael Spangenberg, fasc. 3, Heidelberg, 1987, p. 1056-1060 [GRLMA, XI/1] a quant à lui souligné que les ouvrages historiographiques d'« actualité » du bas Moyen Âge n'ont été conservés que par de rares manuscrits, signe qu'ils n'avaient guère le temps de se diffuser avant que leur propos, nécessairement daté, perde tout intérêt.

de l'inventaire des manuscrits possédés par le comte d'Angoulême Jean d'Orléans mérite quelque attention.

### 1. *Un exemplaire de Noël de Fribois chez Jean d'Orléans*

Pour une part importante, les manuscrits ayant appartenu à Jean d'Orléans (1400-1467), frère du poète Charles d'Orléans (1394-1465) dont il partagea la longue captivité, et grand-père de François I<sup>er</sup> (1494-1547), sont aujourd'hui identifiés. Un inventaire, dressé après le décès de Jean, des *codices* conservés par lui en son château charentais de Cognac, contient en effet des informations très utiles à la recherche des volumes conservés<sup>19</sup> : outre des renseignements relatifs à la matérialité, les *incipit* et *incipit*-repères y ont été systématiquement consignés. En 1897, au moment d'en donner la première édition, Gustave Dupont-Ferrier avait retrouvé quarante-cinq manuscrits parmi les cent soixante environ que décrit l'inventaire<sup>20</sup>. Gilbert Ouy, auteur de nombreux travaux consacrés aux livres et activités littéraires des « frères captifs » d'Orléans, a porté le total des identifications à soixante-quinze environ<sup>21</sup>. Loin de vouloir reprendre le patient et minutieux labeur réalisé successivement par G. Dupont-Ferrier et G. Ouy, j'attirerai ici l'attention sur un manuscrit n'ayant pas encore été signalé, à ma connaissance, comme constitutif de la collection inventoriée à Cognac en 1467.

Le n° 131 de l'inventaire *post-mortem* des manuscrits conservés au château de Jean d'Orléans se lit comme suit dans l'édition qu'en propose G. Ouy :

*Unes cronicques et histoires, en papier et françois, commençans  
ou premier feuillet C'est chose prouffitable, ou second cest  
exclamacion, en final lieutenant du roy, en fin de tout des temps  
etc. Explicit*<sup>22</sup>.

19. Deux copies du xv<sup>e</sup> siècle conservent l'inventaire : Paris, AN, P 1403, 38 et 39.

20. Gustave Dupont-Ferrier, « Jean d'Orléans, comte d'Angoulême d'après sa bibliothèque (1467) », dans *Mélanges d'histoire du Moyen Âge*, éd. Achille Luchaire, Paris, 1897, p. 39-92 [*Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des Lettres*, 3].

21. Gilbert Ouy, *La librairie des frères captifs. Les manuscrits de Charles d'Orléans et Jean d'Angoulême*, Turnhout, 2007 [*Texte, codex & contexte*, 4]. Plusieurs identifications sont problématiques, et certaines sont rejetées par l'auteur lui-même, ce qui complexifie le décompte exact des volumes retrouvés.

22. G. Ouy, *op. cit.*, p. 66 [n° 131]. L'édition de l'inventaire établie par G. Dupont-Ferrier, *art. cit.*, p. 85 [n° 131], ne donne pas fondamentalement autre chose : « 131. Unes *Croniques et histoires*, en papier et françois, commençant ou premier feuillet "*C'est chose profitable*", ou second "*Cest exclamacion*", ou final "*Lieutenant du roy*" et, en fin de tout, "*des temps etc. Explicit*". »

G. Dupont-Ferrier ne dut pas reconnaître cette œuvre, dont la notoriété était quasi nulle au tournant des <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles<sup>23</sup>. Il n'échappa pas à G. Ouy, en revanche, que l'*incipit* : *C'est chose prouffitable*, correspondait à celui de l'*Abregé des croniques de France* de Noël de Fribois<sup>24</sup>. Entretemps, cette œuvre historiographique compilée durant le règne de Charles VII, principalement à partir des *Grandes Chroniques de France* et du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, avait en effet trouvé sa place dans les études consacrées à la culture historique française du bas Moyen Âge. Cependant, G. Ouy ne connaissait visiblement pas de manuscrit de l'*Abregé* qui correspondît à la description fournie dans l'inventaire de la bibliothèque de Jean d'Orléans. Publiée en 2006, l'édition de cet *Abregé* de Noël de Fribois, dans laquelle Kathleen Daly et Gillette Labory faisaient le point sur la tradition manuscrite<sup>25</sup>, ne put être mise à profit par G. Ouy, sa *La librairie des frères captifs* sortant des presses peu après, dès 2007.

Fort heureusement, les données bibliographiques consignées dans l'inventaire permettent d'établir sans contredit que : *primo*, G. Ouy avait raison d'identifier le n° 131 comme un *Abregé* de Fribois ; et *secundo*, le manuscrit de l'*Abregé* que possédait Jean d'Orléans est aujourd'hui conservé sous la cote Paris, BnF, fr. 5705, un volume pris en compte par l'édition de 2006. Le feuillet 1r de ce *codex* débute par les mots suivants :

C'est chose profitable et qui aux roys et princes de France doit estre moult delectable de savoir et congnoistre les haulx et vertueux faiz de leurs très nobles predecesseurs, afin que ce soyt a iceulx roys et princes mirouer et exemple de bien vivre et de ensuyr a leur pouoir leurs diz predecesseurs, lesquelz par leurs honnourables et louables euvres sont aucunement veuz vivre après leur mort, mesmement envers leurs successeurs<sup>26</sup>.

L'absence de correspondance orthographique entre l'*incipit* du manuscrit (*c'est chose profitable*) et celui donné par l'inventaire (*c'est chose prouffitable*) ne manque pas de frapper. Relevant des variations similaires entre un manuscrit conservé et sa description dans l'inventaire de la bibliothèque du roi Charles V (ms. Paris, BnF, fr. 1348), Roland Delachenal avait formulé l'hypothèse d'un travail réalisé non par un individu qui

23. G. Dupont-Ferrier, art. cit., p. 85 [n° 131]. Cf. les rares références bibliographiques données quelques années plus tard par Auguste Molinier, *Les sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie (1494)*, t. 4, Paris, 1904 [réimpr. New York, 1964], p. 258 [n° 4157].

24. G. Ouy, *op. cit.*, p. 66 [n° 131], n. 40. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. Kathleen Daly et Gillette Labory, Paris, 2006, p. 87 [SHF, 528].

25. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, *op. cit.*

26. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 1r. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 87.

à la fois manipulerait les volumes et rédigerait l'inventaire, mais plutôt par un duo de clercs, l'un, plume à la main, écrivant sous la dictée de l'autre, responsable intellectuel de l'entreprise<sup>27</sup>. L'inventaire des livres de Jean d'Angoulême aurait-il été établi selon une méthode similaire ? L'*incipit*-repère suivant, au passage du feuillet 1v au feuillet 2r, paraît bien le confirmer :

S'ensuit premerement par forme de louenge [f. 2r] exclamation,  
brieve louenge du sceptre royal de France<sup>28</sup>.

À nouveau, les informations de l'inventaire tel qu'édité par G. Ouy – « *cest exclamacion* » – ne correspondent pas à ce que l'on relève dans le manuscrit – « *exclamation* ». L'explication ne peut venir de l'édition de K. Daly et G. Labory, laquelle ne renseigne pas ce passage comme un lieu variant, dont elle propose pourtant une forme différente – plus correcte évidemment :

S'ensuit premierement par forme de exclamacion briefve louenge  
du sceptre roial de France<sup>29</sup>.

L'*incipit*-repère du manuscrit fr. 5705 est ainsi « *exclamacion* », et non « *cest exclamacion* », groupe nominal d'ailleurs fautif, l'adjectif démonstratif n'étant pas accordé au substantif selon le genre<sup>30</sup>. Ce décalage entre le manuscrit et sa description est la clef de compréhension du processus d'inventaire des livres de Jean d'Angoulême ; il en trahit de fait le caractère primitivement oral. Ainsi, le scribe a dû reproduire ce que lui disait, à haute voix, son collègue occupé à feuilleter l'*Abregé* de Noël de Fribois : « ou premier feuillet : *c'est chose prouffitable* ; au second, *c'est exclamacion* ; en final : *lieutenant du roy* ». Ce sont les éditions de G. Dupont-Ferrier et de G. Ouy qui ont fait des quatre lettres *cest* un *incipit*-repère plutôt qu'une locution verbale introduisant celui-ci, un adjectif démonstratif mal orthographié plutôt qu'un gallicisme très commun. À leur décharge, il s'agit de l'unique occurrence de ce phénomène dans l'inventaire, et

27. Roland Delachenal, « Note sur un manuscrit de la bibliothèque de Charles V », dans *BEC*, t. 71 (1910), p. 34, n. 2. Après la mort de Gilles Malet, un inventaire de la librairie du Louvre a été dressé en présence de nombreuses personnes dont les noms et qualités ont été conservés (Alfred Franklin, *Les anciennes bibliothèques de Paris. Églises, monastères, collèges, etc.*, t. 2, Paris, 1870, p. 122-123 [*Histoire générale de Paris*] ; L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*, t. 1<sup>er</sup>, Paris, 1907, p. 28)

28. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 1v-2r.

29. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 88.

30. Il ne s'agit pas d'une particularité de la *scripta* de l'inventaire, qui ailleurs donne *ceste science* (G. Ouy, *op. cit.*, p. 56 [n° 20]), *ceste communauté* (*ibid.*, p. 60 [n° 66]) et *ceste vertu* (*ibid.*, p. 62 [n° 84]).

l'on sait combien les catalogues et inventaires médiévaux défigurent régulièrement les *incipit* de manuscrits<sup>31</sup>.

Le relevé des *incipit*-repères finaux et leur comparaison avec les données fournies par l'inventaire s'avère moins problématique. À la charnière des pénultième et dernier feuillets se lit :

[...] et officiers de monseigneur d'Anjou, lors [f. 84r] lieutenant du roy. Mais il en fut fait [...] <sup>32</sup>.

Et, en guise d'*explicit* final :

L'an mil III<sup>c</sup> IIII<sup>xx</sup> et troys, le comte de Flandres trespassa. Et pour ce que je n'ay plus avant veu de l'istoire du dit roy Charles VI<sup>e</sup>, je fays cy la fin de ce present euvre quant aux genealogies et briefves incidences des temps, etc. Explicit<sup>33</sup>.

L'*item* 131 de l'inventaire des manuscrits de Jean d'Angoulême décrit donc, ces deux derniers extraits achèvent d'en convaincre, le manuscrit Paris, BnF, fr. 5705.

## 2. *Un modeste exemplaire conservé dans la famille*

Serré dans une demi-reliure en maroquin rouge de l'époque moderne, le manuscrit Paris, BnF, fr. 5705<sup>34</sup> est un volume de petites dimensions (220 × 145 mm)<sup>35</sup>, constitué de sept sénions réguliers en papier<sup>36</sup>, et dont les 84 feuillets sont couverts de 25 à 27 longues lignes à la page. Le fragment d'un acte des années 1440 sert, face écrite tournée vers

31. Albert Derolez, *Les catalogues de bibliothèques*, Turnhout, 1979, p. 60 [*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, 31].

32. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 83v-84r. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 188.

33. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 84v. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 189.

34. Voir la description complète du volume donnée dans Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., « Description des manuscrits », p. 71 [B4].

35. Cette caractérisation n'est pas arbitraire. En effet, avec une taille (somme de la longueur et de la largeur) de 365 mm, le ms. fr. 5705 est à ranger parmi les volumes que les inventaires médiévaux qualifient de *parvae* ou *portatiles* (Chiara Ruzzier, « Qui lisait les bibles portatives fabriquées au XIII<sup>e</sup> siècle ? », dans *Lecteurs, lectures et groupes sociaux au Moyen Âge*, éd. Xavier Hermand, Étienne Renard et Céline Van Hoorebeeck, Turnhout, 2014, p. 10, n. 3 [*Texte, codex & contexte*, 17]).

36. Comme indiqué dans Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., « Description des manuscrits », p. 71, le papier employé est filigrané à l'image d'une tête de bœuf surmontée d'une étoile à six points, motif que l'on peut assimiler au Briquet 15070. Ce filigrane est attesté à Poitiers et Angoulême entre 1463 et 1468.

l'extérieur et « la tête en bas », de garde avant (foliotée A)<sup>37</sup> ; le feuillet de garde arrière est en papier (folioté 85). Au recto du folio 85 figure, dans une écriture qui n'est pas celle du scribe du manuscrit, ce que les catalogues appellent « le commencement d'une lettre<sup>38</sup> » :

Ma mere, je me recomande a vous tant comme je puis et veilliés  
savoir que du

Textuellement, ce témoin de l'*Abregé* de Noël de Fribois appartient à la famille B ou version II<sup>39</sup>. Cet état du texte date probablement du vivant de Charles VII, entre 1449 et 1453<sup>40</sup>, ce qui signifie que le manuscrit fr. 5705, dans la librairie de Jean d'Angoulême, était une relative nouveauté ; il ne pouvait guère avoir, en 1467, plus de quinze ans. C'était en tout cas l'œuvre manuscrite d'un auteur vivant ; Noël de Fribois, en effet, est mort en 1467 ou 1468, soit au même moment que Jean d'Angoulême<sup>41</sup>. Il remplissait les fonctions de notaire auprès du roi Charles VII, dont il était également l'un des conseillers. Fribois a d'ailleurs dédié à ce même Charles VII l'une des versions subséquentes de son *Abregé des croniques*.

Que les clerks chargés de dresser l'inventaire des livres de Jean d'Angoulême n'aient pas identifié l'œuvre de Noël de Fribois n'est pas sans intérêt pour le propos tenu ici sur l'entrée des nouveautés historiographiques dans les collections aristocratiques. Cela en effet pousse à croire que le nom de l'auteur, absent du corps du manuscrit lui-même, n'apparaissait pas non plus sur la reliure originale du volume, laquelle est régulièrement le support d'une étiquette identifiant le contenu. De son vivant, et même dans le cercle étroit du pouvoir royal, Noël de Fribois souffrait-il d'un manque d'*auctoritas* historico-littéraire ? Aucun manuscrit de l'*Abregé* n'a en effet conservé son nom, à l'exception d'un exemplaire dans lequel un annotateur a inscrit, ici en français et là en latin, à qui imputer l'ouvrage<sup>42</sup>. Néanmoins, Fribois était proche de la

37. Daté du *x<sup>me</sup> jour de septembre, l'an mil quatre cens quar*[...] – la date n'est pas conservée en entier –, cet acte concerne l'administration d'une procédure judiciaire ; il y est question, dans le préambule, du *receveur ordinaire de Poictou*. Ni le nom de l'auteur de l'acte, ni le lieu de son émission ne sont conservés ; les quelques noms propres qui le sont (Estienne Gautier, Jehan Charlet, Pierre Lymosin, Louys Robin, Guillaume Comoy [?]) ne permettent guère de pallier la nature fragmentaire de l'acte, laquelle le rend, en l'état, inexploitable.

38. *Catalogue des manuscrits français* [de la BnF], t. 5, Paris, 1902, p. 71 ; Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., « Description des manuscrits », p. 71 [B4].

39. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., « Introduction », p. 45.

40. *Ibid.*, p. 48.

41. *Ibid.*, p. 27.

42. Il s'agit du ms. Vatican, BAV, Reg. lat. 829, sur le contre-plat antérieur duquel on lit : « la cronique maistre Noël de Fribois », et au f. 84r : *explicit cronica magistri Natalis de Fribois* (cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., « Description des

cour et de la famille royale ; les fonctions qu'il occupa dans l'entourage de Charles VII, la remise de son *Abregé* au roi en juin 1459, et les émoluments importants qu'il reçut en rétribution de ses travaux historiographiques, prouvent suffisamment cette proximité<sup>43</sup>. Dès lors, il ne faut peut-être pas exclure que le caractère anonyme de l'*Abregé*, dans le manuscrit fr. 5705 qui ornait la bibliothèque de Cognac, fût transparent pour Jean d'Orléans, cousin du roi Charles VII. Toujours est-il que cet anonymat ne fut pas dissipé lors de l'inventaire de 1467, et qu'en réalité il ne le fut qu'avec la publication, cinq cent quarante ans plus tard, de la *Librairie des frères captifs* de G. Ouy. Indice que le manque d'*auctoritas* poursuit Noël de Fribois, on hésite encore à lui attribuer la rédaction du *Miroir historial abregié de France*, une compilation achevée en 1451 dont tous les manuscrits sont anonymes, ainsi que deux traductions partielles de la *Chronique de Charles VI* de Michel Pintoin<sup>44</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'*Abregé* de Fribois fut dans le manuscrit fr. 5705 abondamment annoté, et l'on a voulu notamment attirer l'attention, dans les marges de gouttière, sur la signification de *la fleur de lis*<sup>45</sup> ; sur *l'imposicion* de 1314 et *la gabelle* de 1346<sup>46</sup> ; sur *les II<sup>c</sup> LX<sup>m</sup> sarrasins occis* dans la péninsule ibérique entre 1340 et 1341<sup>47</sup> ; sur *l'apellacion* du prince de Galles par les barons de Guyenne en 1368<sup>48</sup> ; sur la naissance de *Charles le VI<sup>e</sup>*<sup>49</sup> ; sur celle du *duc d'Orlians* qui au moment de son assassinat avait *38 de son age*<sup>50</sup> ; et sur la reddition de *La Rochelle etc.* aux Français<sup>51</sup>. Ces notes, qu'elles aient été écrites du vivant de Jean d'Orléans

---

manuscrits », p. 59-61 [A1]). Les 22 autres copies de l'*Abregé* décrites par l'édition sont anonymes.

43. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., « Introduction », p. 23-27.

44. Kathleen Daly, « Histoire et politique à la fin de la guerre de Cent Ans. L'« Abregé des Chroniques » de Noël de Fribois », dans *La « France anglaise » au Moyen Âge* [Actes du 111<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes (Poitiers, 1986)], Paris, 1988, p. 92, n. 9 [Congrès national des sociétés savantes. Section d'histoire médiévale et de philologie, 111/1] ; Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., « Introduction », p. 30-36.

45. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 53v. Pour le passage en regard duquel cette annotation a été placée, cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 143.

46. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 64r et 79v. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 158 et 179.

47. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 79v. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 178.

48. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 82r. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 183.

49. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 82v. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 183.

50. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 83r. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 184.

51. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 83r. Cf. Noël de Fribois, *Abregé des croniques de France*, éd. cit., p. 184. On trouve, en outre, des *notae* de différentes mains en de nombreux endroits (f. 23v, 37r, 49v, 52r, 56r, 58v, 59v-60r, 52v, 63v, 64v, 65r, 66v, 71v, 75r, 78v, 79r, 80v, 82r,

ou après sa mort, indiquent que l'*Abregé* a été attentivement parcouru par des lecteurs soucieux de ce qui touche à la couronne de France, à la branche d'Orléans de la famille Valois et, peut-être, à quelque idée de croisade suscitée par la récente chute de Constantinople<sup>52</sup>.

Cela ne surprend pas. L'exemplaire de l'*Abregé* de Noël de Fribois que possédait Jean d'Orléans n'a pas dû quitter le giron familial après la mort du comte d'Angoulême, le jeudi 30 avril 1467. Il ne semble pas, toutefois, qu'il soit mentionné dans l'inventaire des livres de Charles, fils de Jean, mort en 1496. On y relève certes un volume décrit comme *un petit livre des Croniques de France*, mais il est *escript en parchemin*, ce qui interdit toute identification avec le manuscrit fr. 5705<sup>53</sup>. Dans les plus anciens inventaires de la librairie de François I<sup>er</sup> à Blois, on peine à en déceler quelque mention, mais on ne peut cependant manquer de voir dans le *Sommaire de Croniques de France, depuis la destruction de Troye jusques au roy Charles VI<sup>e</sup>* qui figure dans la librairie du roi à Paris, dans la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>, une mention du manuscrit fr. 5705. En effet, au verso de la garde supérieure de ce dernier manuscrit se lit l'intitulé suivant : *Sommaire des cronicques de France depuys la destruction de Troye jusques au temps du roy Charles VI<sup>e</sup>, qui est trespasé l'an de grace 1422*<sup>55</sup>. La trace du volume est, à partir de là, très facile à suivre. Tout au

---

83v et 84r). Certaines de ces annotations et *notae* (79r, 79v et 83v) apparaissent dans deux autres mss de l'*Abregé* aux mêmes endroits, sans toutefois que leurs textes, témoins de trois phases différentes de la rédaction de l'*Abregé*, aient été copiés les uns sur les autres. Ces mss sont ceux de Jean Lebègue, notaire du roi et greffier de la Cour des comptes (ms. Paris, BnF, fr. 13569 [C]) et de Richard, seigneur d'Épinay (ms. Paris, BnF, fr. 10141 [B1]). Cf. Noël de Fribois, *Abregé des cronicques de France*, éd. cit., « Introduction », p. 41.

52. Sur ce thème à l'historiographie très riche, cf. en dernier lieu *Les projets de croisade. Géostratégie et diplomatie européenne du xiv<sup>e</sup> au xvii<sup>e</sup> siècle*, éd. Jacques Paviot et al., Toulouse, 2014 [*Croisades tardives*, 1].

53. Edmond SÉNEMAUD, « La bibliothèque de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, au château de Cognac, en 1496 », dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 3<sup>e</sup> sér., t. 2 (1862), p. 164 [n° 40].

54. *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, éd. Henri Omont, t. 1<sup>er</sup>, Paris, 1908 p. 304 [n° 855].

55. Ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. Av. Les mots « qui est trespasé l'an de grace 1422 » ont été grattés.

long du xvii<sup>e</sup> siècle, le manuscrit fr. 5705 a été repris dans les inventaires successifs de la Bibliothèque du roi : 1622<sup>56</sup>, 1645<sup>57</sup> et 1682<sup>58</sup>.

Ce n'est qu'une fois son lien révélé avec le comte d'Angoulême Jean d'Orléans, fondateur de la branche dont devait sortir François I<sup>er</sup>, que s'explique la présence du manuscrit fr. 5705 dans les collections de la Bibliothèque nationale de France. Cette dernière est, après tout, l'héritière directe de la librairie de François I<sup>er</sup>, qui, avant son accession au trône, n'était encore que François, comte d'Angoulême.

Antoine BRIX  
Université catholique de Louvain – F.R.S.-FNRS

---

56. Ms. Paris, BnF, fr. 5685, f. 90r : « Sommaire des chroniques de France jusques au roy Charles VI. 2235 ». La cote se trouve en marge de tête du ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 1r en chiffres romains surmontés d'un trait horizontal : « MM CC XXXV ». Cette forme de cote est typique du catalogage entrepris en 1622 par Nicolas Rigault, même si certains volumes ainsi cotés – à l'instar du ms. fr. 5705 – ne figurent que dans la minute du catalogue, et non dans le catalogue lui-même (*Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, éd. H. Omont, *Introduction et concordances*, Paris, 1921, p. 27 ; L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, *op. cit.*, p. 199).

57. *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, éd. H. Omont, t. 2, Paris, 1909, p. 224, n. [n° 2040]. La cote se trouve dans le coin supérieur droit du ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 1r.

58. *Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale*, éd. H. Omont, t. 4, Paris, 1913, p. 164 [n° 10300]. La cote figure dans la marge de gouttière du ms. Paris, BnF, fr. 5705, f. 1r.